

Dr EDOUARD BLITZ

MÉMOIRE CONFIDENTIEL

À

PAPUS

1901

Publié pour la première fois

par

ROBERT AMADOU

**D'après le manuscrit conservé
à la Bibliothèque municipale de
Lyon.**

NDLR Les 14 premières pages du Mémoire confidentiel d'Édouard Blitz ont été publiées dans l'Esprit des choses [n°2, 1992]. Quelques erreurs techniques affectent ce fac-similé partiel; la présentation manque et, par conséquent, la référence bibliographique. Aussi poursuivons-nous ci-après la reproduction du Mémoire, tout en reprenant les 14 premières pages avec une notice liminaire.

L'Ordre martiniste est né en 1891, Papus en fut le fondateur, qui revendique d'avoir conféré les premières initiations rituelles dites "martinistes", dès 1884. Tous les autres soi-disant Ordres martinistes sont dérivés, en tant que tels et de quelque manière, de celui-là.

Le Mémoire confidentiel, qui est publié in-extenso pour la première fois ci-après, est adressé à Papus par l'un des siens qui ne le restera pas longtemps. L'original manuscrit s'en trouve à la Bibliothèque municipale de Lyon, sous la cote Ms. 5489; des pièces annexes s'ensuivent sous la cote Ms. 5490, à paraître ensuite ici même. Ce document fut mis à jour par Catherine Amadou et moi-même, en 1966, tandis que nous classions et inventorions le fonds Papus de la BML (1).

Il appert du Mémoire que son auteur ne détenait, en matière de martinisme, au sens moderne du terme, que ce que Papus lui avait transmis et que, d'autre part, la tradition martiniste de Papus était inexistante. La valeur de son institution n'en demeure pas moins très haute.

C'est en septembre 1894 que le Dr Edouard Blitz, juif belge, émigra aux Etats-Unis, pourvu par Papus du titre de "souverain délégué général". Outre-Atlantique, Blitz travailla à établir l'Ordre martiniste, en le maçonnisant sans cesse davantage. Ses nombreuses lettres à Papus, aussi à la BML, retracent le progrès d'une entreprise très diligente, assez brouillonne et, déviatrice au départ.

Blitz commença par traduire les cahiers martinistes rédigés par Papus en 1887, en les enrichissant, pensait-il, d'emprunts faits à Eliphas Lévi, Ragon, Mackey, etc.

Mais, de la confusion à déplorer que commettait Blitz entre la franc-maçonnerie et le martinisme témoigne au premier chef le Rituel de l'Ordre martiniste publié en 1913, sous la signature de Téder: c'est en réalité une traduction par Téder du rituel très personnel rédigé en anglais par Blitz.

Le 13 février 1902, Blitz rompit par décret avec l'Ordre martiniste de Papus. Les raisons de cet acte sont celles que le Mémoire confidentiel avait exposées l'année précédente. Puis Blitz organisa un American Rectified Martinist Order plus maçonnique, au moins dans les formes, que jamais. Le Suprême Conseil de Paris riposta en remplaçant Blitz par Margaret B. Peeke. Mais les deux branches ne durèrent guère.

Quant à la propre confusion de Papus, la critique de Blitz ne saurait être contestée. Mais Blitz lui-même manqua de discernement non seulement en méconnaissant, de fait, l'originalité de l'Ordre martiniste par rapport à la franc-maçonnerie, mais aussi en s'imaginant, quelque peu en corrélation, que la grande profession du Régime écossais rectifié se rattachait autrement qu'en doctrine à l'ordre des Chevaliers maçons élus coëns de l'Univers et que la grande profession, ayant survécu à cet ordre, offrait au martinisme de Papus un relais avec le système instauré par Martines de Pasqually. Papus, lui, croyait plus confusément encore, avoir hérité de la légitimité coën avec la propriété d'une partie des papiers de Jean-Baptiste Willermoz.

Jean, dit Joanny Bricaud, deuxième successeur de Papus, après Téder, à la tête de l'Ordre martiniste, tomba dans le piège. Il alla même jusqu'à pratiquer un grade de pseudo-réau-croix, à cause principale qu'Édouard Blitz et Carl Michelsen, médecin danois, deux des grands ancêtres réclamés par Bricaud pour son Ordre martiniste réformé sans la lettre, étaient grands profès. Or, Blitz et Michelsen avaient été agrégés, je puis l'attester, au collège métropolitain des grands profès de Genève, - seul collège authentique de grands profès à l'époque et aujourd'hui encore.

La grande profession, pourtant, classe suprême du R.E.R. sans initiation ni décors, ne ressortit pas à l'ordre des Élus coëns et l'Ordre martiniste ne dépend ni de ce système maçonnique très particulier ni de la grande profession du système écossais rectifié.

Hâtons-nous d'ajouter que la théosophie de la réintégration est commune à l'ordre des Élus coëns, au régime écossais rectifié, spécialement à sa grande profession, et à l'Ordre martiniste. Ces associations la mettent en oeuvre respectivement par la théurgie cérémonielle, la bienfaisance et la voie interne qui est la voie du coeur (2).

Rien de plus néfaste que de confondre -le mot à exorciser avec la chose- les trois ordres. Rien de plus légitime ni de plus édifiant que l'attention, voire l'adhésion des membres de l'un de ces ordres aux deux autres.

En effet, chaque ordre, à sa façon, enseigne à suivre le chemin de la réintégration, tel que Louis-Claude de Saint-Martin, réau-croix, grand profès et patron spirituel de l'Ordre martiniste, le définissait dans sa leçon du 14 février 1776 aux élus coëns de Lyon:

"Quoique la charité soit une vertu divine éternelle, qui sera nécessaire dans toute l'éternité, et que la science des choses temporelles ne soit nécessaire que pour le temps et deviendra inutile lorsque les temps seront passés, néanmoins, la science des lois des êtres temporels nous aide à connaître la nature du principe universel. Plus nous avançons dans cette connaissance, plus nous sommes portés à l'admirer et à l'aimer. C'est ainsi que la science augmente la charité qui est l'amour de Dieu ou le désir d'être réuni à lui et d'y ramener les autres êtres qui en sont séparés; et, réciproquement, la charité nous procure la science." (3).

R.A.

(1) "Les archives de Papus à la BML", L'initiation, avril-juin 1967, p. 75-91. Addendum en juillet-décembre 1967, p.178.

(2) Sur tous les points abordés ci-dessus, voir Martinisme, 2e éd. revue et augmentée, Les Auberts, Institut Éléazar, 1993.

(3) L.-Cl. de Saint-Martin, "Leçons de Lyon", in L'Esprit des choses, depuis le n° 1.

O. M.

1894 - Août - 1901

~ Res non Verba ~

Mémoire Confidentiel

adressé au

O. B. G. M. Prés du Supr Conso pour la France



par son

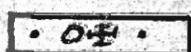
Souss. Dél. Gén. et

Prés du Gr Conso pour les Etats-Unis d'Amérique.

Pontwater, Michigan, E. U. d. A.



M



1894 - 1901

T. P. G. M.

Le premier Septenaire de l'histoire de l'Ordre Martiniste aux Etats-Unis d'Amérique vient de s'accomplir! — La période de première enfance s'est enfin heureusement écoulée malgré les nombreux accidents qui en ont marqué le cours ci et là. L'enfant, grâce à Dieu, fut de force à résister vigoureusement aux divers assauts qu'il eut à subir. En n'en a pas trop souffert, et les plaies et les bosses que lui ont occasionnées ses chutes nombreuses n'ont guère laissé de traces profondes sur son petit corps gras et potelé.

Il est enfin parvenu à l'âge de raison, à ce moment de la vie où le caractère se forme et où il faut le préparer sérieusement pour la mission que la Providence lui a réservée. Déjà les traits de sa physionomie s'accroissent sous

L'influence des passions innées dont les germes se réveillent et s'amplifient.
 L'avenir, ce miroir du passé, va réfléchir un à un tous les traits moraux qui se bauchent aujourd'hui pour se fixer demain. C'est l'heure où il faut regarder l'enfant bien en face, pour étudier ses qualités et les imperfections de sa jeune âme, afin de développer les unes et d'extirper ou redresser les autres. C'est maintenant surtout que celui qui aime bien châtie bien, car l'indulgence pour les faiblesses morales deviendrait ^{bientôt} une coupable complicité dans les malheurs et les funestes conséquences qu'elles entraînent inévitablement. C'est à la Discipline sévère de l'éducation qu'il incombe de former l'être physique, moral et intellectuel et de l'équiper pour la lutte dont nous voulons le voir sortir victorieux.

Nous qui avons présidé à l'introduction de l'Ordre Martiniste aux Etats-Unis, qui avons suivi son premier développement avec une sollicitude toute paternelle, qui avons anxieuse

5-

ment veillé sur lui lors des phases dangereuses de sa frêle existence et qui, à force de soins, l'avons sauvé maintes fois des dangers qui l'entouraient, nous le contemplons aujourd'hui avec un juste sentiment d'orgueil, mêlé toutefois d'une certaine crainte, car nous trouvons dans l'éclat de ses yeux une beauté fatale semblable à celle de ces enfants qu'une affection constitutionnelle menace d'une mort prématurée et imprévue... L'Ordre porte dans son organisme une tâche originelle que nous n'avons que devinée au début mais dont l'existence se manifeste de jour en jour plus clairement...

Nous ne voulons pas suivre d'un œil optimiste les progrès croissants d'une affection dont nous pouvons, sans trop de sacrifices, entraver et peut-être même arrêter la marche. C'est à nous deux, C. & P. M., qu'incombe la tâche difficile de porter un remède radical à cet état de choses

qui ne peut qu'empirer s'il est abandonné à lui-même et d'appliquer le cautère là où déjà se révèlent les symptômes non-équivoques du mal, sans nous apitoyer inutilement sur l'apparente cruauté d'une opération dont la nécessité s'impose.

Qu'il nous soit donc permis d'étudier ensemble l'histoire de notre adolescent : sa généalogie, sa personnalité propre, sa religion, sa mission, sa conduite, ses travaux, les droits et les devoirs de ses tuteurs, etc., etc. Et, de part et d'autre, n'hésitons pas à mettre le doigt sur la plaie, ne craignons pas à porter le scalpel partout où il faudra retrancher de son organisme ce qui s'oppose à l'accomplissement intégral de ses fonctions naturelles, ce qui menace son existence, ce qui compromet son avenir

7

Ce qui suit sont les Conclusions
auxquelles nous ont conduit nos pa-
tientes études au sujet de l'Ordre Mar-
tiniste; elles sont aussi le résultat de
la longue consultation tenue par nous
avec nos associés du Grand Conseil pour
les Etats-Unis d'Amérique depuis l'éta-
blissement de cette assemblée jusqu'à
la Convocation régulière de Juillet der-
nier — dont le présent Mémoire résu-
me les travaux —; elles sont encore la
somme totale de nos recherches person-
nelles et le fruit de nos méditations
ainsi que de notre expérience de vingt
années passées au sein de Sociétés se-
crètes.

Nous les présentons donc, pleinement
convaincu qu'elles seront un guide cer-
tain pour le remaniement — devenu
indispensable — de notre respectable
institution, et nous osons croire qu'elles
seront aussitôt acceptées et mises à
exécution afin de consolider l'union
entre les deux grandes Légions mar-
tinistes qui se partagent les deux

hémisphères, sous un seul Chef, sous
une seule autorité souveraine, pour
le plus grand avantage de l'Ordre
en général et de ses Membres en
particulier.

— Origine —

La Philosophie mystique développée dans l'œuvre de Louis (Claude de Saint-Martin), sous les auspices duquel notre Ordre se trouve placé, dérive d'une manière irréfutable de la maçonnerie de Martines de Pasqually, fondateur du rite dit des "Elus Cohens", au sein duquel, vers 1768, le Philosophe Inconnu reçut la Lumière. Plus tard, après le départ de M. de Pasqually pour Saint-Domingue, et lors de la dissolution rapide du Rite des Elus Cohens, Saint-Martin combattit publiquement les formes théurgiques dont le rituel était chargé pour ne s'attacher qu'à l'enseignement purement mystique du Maître. Il fut suivi dans ce

9

mouvement (qui, d'ailleurs n'avait rien d'officiel.) par les membres de la Loge "la Bienfaisance" à Lyon, dont il faisait partie et où l'on donna le nom de Martinisme à cette édition simplifiée et dépourvue de ses rites et formules magiques, des grades sacerdotaux de Pasqually. Les enseignements du théurge de Grenoble sur l'origine de l'Homme, ses Droits primitifs, sa Prévarication et sa Réintégration finale furent condensées en deux Volumes d'Instructions Secrètes qui, lors du Convent des Gaules, en 1778, furent confiées aux soins d'un Collège Métropolitain placé sous l'autorité immédiate du Directoire de la Stricte Observance Rectifiée, II^e Province, dite d'Auvergne. Saint-Martin ne prit d'ailleurs aucune part à la rédaction de ces Instructions Secrètes, qu'il ne connaît qu'en 1785.

Le Martinisme — ou plutôt ce Martinésisme réduit à de simples discours — dû 1^o à la rapide désorganisation

du rite des Elus Cohens, 2° au mépris pour les formules magiques affecté par Saint-Martin et ses partisans; 3° mais surtout au désir de Jean-Baptiste Willermoy — alors Président du Chapitre des Elus Cohens, à Lyon — de préserver les instructions théoriques de ce rite qui allait bientôt s'éteindre; ce Martinisme, d'ailleurs, est le seul qui ait jamais existé, le seul auquel il soit fait allusion dans les ouvrages des historiens maçonniques de l'époque qui, peut-être, et vu le mystère dont s'en entourait cette classe, ont pu la confondre avec la Stricte-Obéissance, (devenue après le Convent de Wilhelmsbad, en 1782, le Régime Ecossais Rectifié) sur laquelle elle fut greffée dès 1778 sans toutefois perdre ni son identité, ni son indépendance.

Or il appert par le témoignage de membres de notre Grand Conseil dûment et régulièrement affiliés à ce Martinisme rectifié et à l'Ordre Martiniste actuel, qu'il n'y a aucun rapport, même

très éloigné, qui puisse relier ces deux institutions, rien qui puisse faire naître le moindre soupçon d'une origine commune, rien qui permette de retracer l'Ordre Martiniste jusqu'à Saint-Martin ou à son initiateur Martinès de Pasqually.

Il s'ensuit qu'il est impossible d'affirmer de bonne foi que l'Ordre Martiniste, tel que nous le pratiquons aujourd'hui, fût fondé par Martinès de Pasqually, dont Saint-Martin pas plus que Villermoz, ne fut le successeur légal. -

D'autre part, la filiation indiquée par le rénovateur principal de l'Ordre Martiniste, Saint Martin - Chaptal - De laage, qui en auraient transmis oralement les principes fondamentaux et les symboles traditionnels, semble désigner une société tout autre que celle dont il est parlé plus haut : martinésisme rectifié.

En effet, les noms des grades

martinistes proviennent de sources
 authentiques, mais n'ont aucun rap-
 port avec les désignations attribuées
 aux divers degrés de la hiérarchie
 des Elus Cohens ou des Chevaliers Bien-
 faisants de la Cité Sainte. Le grade
 martiniste de Supérieur Inconnu
 est emprunté au rite de la Stricte
 Observance d'avant le Congrès de Kho-
 to, (près Sorau, Basse-Lusace Prussienne)
 en 1772, époque à laquelle furent sa-
 crifiés ces Supérieurs Inconnus, dont
 l'existence, d'ailleurs, ne fut jamais
 constatée. — Le nom du grade marti-
 niste Initié, appartient au régime
 des Philalèthes, auxquels, et malgré les
 pressantes invitations officielles et les
 vives instances de ses amis, M. de
 Saint-Martin ne s'affilia jamais. —
 Enfin le nom Associé se retrouve dans
 le rite des Philosophes Inconnus, système
 de maçonnerie hermétique fondé
 par le baron de Tschoudy et qui n'eut
 qu'une existence éphémère.

Si maintenant nous examinons

le symbolisme qui offre le Martinisme moderne à la méditation de ses adeptes, en en exceptant les enseignements relatifs aux initiales S. I. et les exhortations au sujet du Manteau, nous en trouverons l'origine dans la Franc-Maçonnerie: ce sont ici les trois lumières de l'Apprenti et les colonnes du Compagnon; là, le Masque du Nocturne et le double Triangle encadré, ou sceau de Zorobabel, du Royal-Arche.

Enfin, si nous considérons, en passant, le système de diffusion de l'Ordre Martiniste, nous constatons qu'il est pris tout entier de l'Ordre des Illuminés de Weiskaupt.

En somme, l'analyse superficielle de l'Ordre Martiniste, hiérarchie des grades, symbolisme et organisation extérieure, est loin de présenter la moindre trace de l'influence martiniste, ou martinésiste, et, malgré son caractère composite, on chercherait vainement au sein du Martinisme moderne la griffe du Maître.

L'Ordre que nous pratiquons doit avoir une toute autre origine que celle qu'on lui attribue. — En effet, bien des sociétés, calquées sur le modèle de la Franc-Maçonnerie, ont disparu sans laisser de traces dans les localités mêmes où elles florissaient jadis. Nous pouvons admettre que notre Ordre ait eu une telle genèse; fondé à l'époque du Convent maçonnique de 1782, alors que les délégués d'une multitude de régimes qui se disputaient la prééminence, se trouvaient réunis à Wilhelmsbad.

Quelque maçon enthousiaste, désireux de réunir en un seul système ce qui lui avait paru de plus haute valeur parmi la nomenclature des grades maçonniques dont on lui avait décrit les beautés, aura pris sur lui de ressusciter les Supérieurs Inconnus, dont il blâmait sans doute le rejet à Hohlo, et de leur donner pour méthode de recrutement le système des Illuminés de Bavière dont le baron de Knigge venait de révéler l'existence à Wilhelmsbad.

Afin de compléter l'Ordre, il y aura
ajouté des noms de grades empruntés
aux rites des Philosophes Inconnus et
des Philalèthes de Savaslette de Lange,
reliant le tout au moyen d'enseigne-
ments tirés du livre "Des Erreurs et
de la Vérité" devenu en quelque sor-
te le vade-mecum de la maçonnerie
mystique du XVIII^e siècle. Peut-être,
mais ce n'est encore qu'une simple
supposition de notre part, cet ordre
mixte, très eclectique, a-t-il été pra-
tiqué ou préconisé par Louis-Haude
de Saint-Martin; mais il est plus
probable que, seul, le pseudonyme
de ce mystique, correspondant au nom
générique des adeptes de Eschondy, et
à celui d'un autre grade des Phila-
lèthes — d'où certainement les fon-
dateurs de l'Ordre Martiniste ont
puisé bien des instructions — a-t-il
laissé supposer à Messieurs Chaptal,
De laage et Encausse, que l'Ordre
que nous pratiquons aujourd'hui
est l'aurore personnelle du Théosophe

d'Amboise. Celui-ci était doué d'une imagination assez féconde pour élever son édifice sans devoir faire usage de matériaux de seconde main.

La découverte de nouveaux documents historiques peut seule nous édifier sur l'origine véritable de l'Ordre Martiniste; pour le moment, il ne faut pas songer à l'attribuer à Pasqually, ou à W. Nermoz, ou à Saint-Martin; et c'est rendre la confusion qui règne à cet égard plus complète encore, si c'est possible, que présenter des faits que des documents authentiques et des preuves irréfutables ne viennent pas appuyer.

Origine de l'Ordre Martiniste (Version Officielle G.C.C.E.V.)

— L'Ordre Martiniste est l'œuvre d'un (?) philosophe inconnu. D'après le nom des grades, tirés de rites maçonniques célèbres, l'Ordre paraît avoir été établi vers la fin du XVIII^e siècle. Ne recherchant aucune affiliation antérieure.

geuse et ne daignant même pas se faire reconnaître des puissances régulières, cet Ordre très couvert, se tint dans l'ombre la plus épaisse: les historiens de l'époque n'en parlent pas ou le confondent avec d'autres institutions. D'ailleurs, initiant aussi des femmes, il ne pouvait avoir aucun rapport avec la Franc-Maçonnerie dont il est tout-à-fait indépendant.

—— L'Ordre Martiniste est placé sous les auspices de Louis-Claude, marquis de Saint-Martin, non pas parce qu'on lui attribue la création de l'Ordre, mais parce que c'est lui qui a le mieux développé la doctrine secrète de l'Ordre, soit qu'il y fut initié lui-même, soit qu'il contribuât à l'établir par ses écrits.
